

COORDONNÉES

 6-8, rue de la Régence
6000 Charleroi (Place Charles II)
Ouvert de 8h à 19h du lundi
au jeudi et de 8h à 16h30 le vendredi

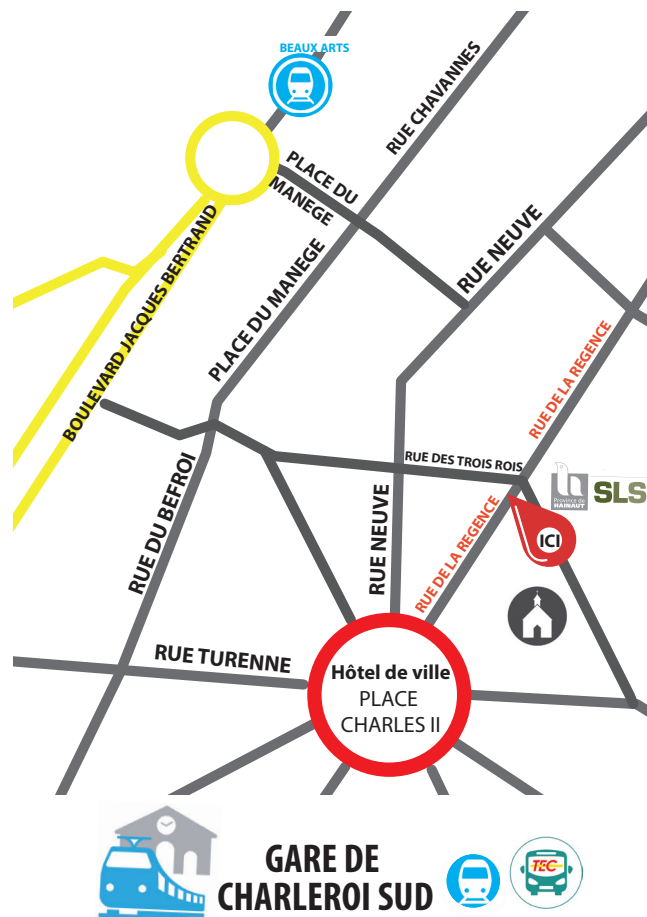
 **071. 27 19 57**
Permanences téléphoniques
ou accueil sur place de 9h à 11h

 **071. 20 56 39**
 sls.charleroi@hainaut.be



Plan d'accès

METRO au départ de la gare de Charleroi Sud
Ligne M2 ou M3 Arrêt : Beaux Arts



Un service provincial d'action sociale



Chaque jour
avec vous



SLS Charleroi
Service de Logements Supervisés
La Courte échelle
IMP Marchienne-au-Pont
Direction Générale de l'Action Sociale

Service de Logements Supervisés

Agréé par



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

Un Service organisé par la Province de Hainaut

Qui sommes-nous ?

Le SLS «La courte échelle» de Charleroi – service de logements supervisés – est organisé par la Province de Hainaut, agréé et reconnue par l'AVIQ.

Son rôle est de permettre aux adultes en situation de handicap de développer leur autonomie dans les domaines de la vie quotidienne.

Les interventions peuvent être individuelles, collectives ou communautaires.

Elles sont menées en fonction des besoins de chacun, dans le but de permettre le développement d'un projet le plus autonome possible.

Les bénéficiaires du service vivent en famille ou seuls dans leur propre logement ou peuvent intégrer un des logements communautaires dans notre bâtiment. Le service perçoit une part contributive mensuelle indexable annuellement (2020: 22.47 euros).

Pour qui ?

Le SLS accueille et accompagne des personnes adultes en situation de handicap reconnues par l'AVIQ dans un rayon de 20KM de Charleroi.

Elle ont reçu une attestation, sur laquelle figure la catégorie de handicap correspondant à notre agrément.

Les bénéficiaires de notre service sont âgées de 18 à 65 ans.

Comment fonctionnons-nous ?

L'équipe est composée d'un coordinateur, d'une assistante sociale et d'une équipe éducative spécialisée.

Leur mission est d'accompagner et soutenir des personnes adultes porteuses de handicap afin de favoriser le développement de leur autonomie dans la vie quotidienne.

- **Guidance budgétaire**
- **Apprentissage des transports en commun**
- **Recherche de logement**
- **Aide administrative**
- **Collaboration avec le réseau**
- **Loisirs**
- **Formation et/ou recherche d'emploi**
- **Hygiène et santé**
- **Apprentissage du ménage**
- **Soutien relationnel**
- **Parentalité**
- **Bénévolat**

